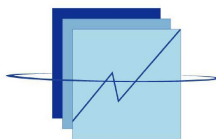


République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

Direction des Statistiques Economiques
et de la Comptabilité Nationale

INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Avril 2013

IPPI



Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué à cause de la longueur de la série mensuelle.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Une hausse des prix à la production industrielle

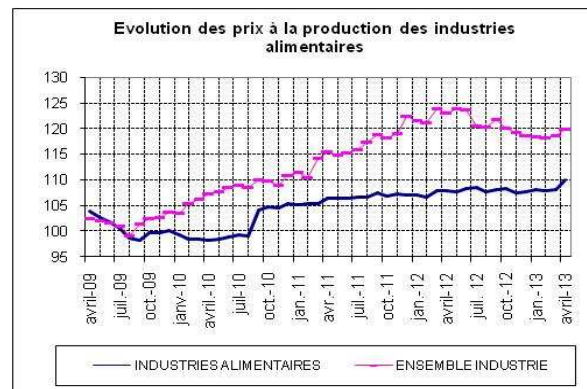
L'activité industrielle, en avril 2013, est marquée par une hausse de 0,8% des prix à la production. Cette évolution est imputable à une augmentation des prix à la production des industries alimentaires, des matériaux de construction, de production d'énergie ainsi que des industries mécaniques. Par ailleurs, il est noté un recul des prix à la production des industries chimiques, du papier et du carton, ainsi que celui des industries extractives. Au même moment, les prix à la production des industries textiles et du cuir et des autres industries manufacturières sont demeurés stables. Par rapport à avril 2012, les prix à la production industrielle ont reculé de 2,7%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2013 ont baissé de 2,9% par rapport à la période correspondante de l'année précédente.



ANALYSE SECTORIELLE

Une augmentation des prix à la production des industries alimentaires

En avril 2013, les prix à la production des industries alimentaires ont augmenté de 1,1% en rythme mensuel, du fait du relèvement de ceux des conserves de poissons, crustacés et mollusques (+10,0%) et, dans une moindre mesure, des produits laitiers et de glace (+2,3%). Le renchérissement de la matière première explique la dynamique des prix pour les produits susmentionnés. Comparés à ceux d'avril 2012, les prix à la production des industries alimentaires ont crû de 1,2%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2013 ont augmenté de 0,9% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2012.



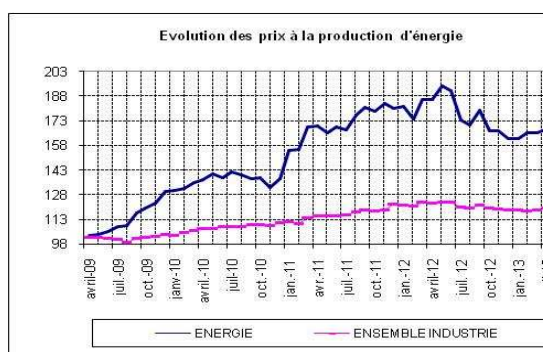
Un accroissement des prix à la production des industries des matériaux de construction

Comparés au mois précédent, les prix à la production des industries des matériaux de construction ont crû de 1,7% en avril 2013. L'accroissement de ceux des tuiles teintées (+3,8%) a induit une telle évolution, les prix des autres produits de la branche notamment le ciment étant demeurés quasi stables. En variation annuelle, ils ont reculé de 1,5%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2013 ont baissé de 2,0% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2012.



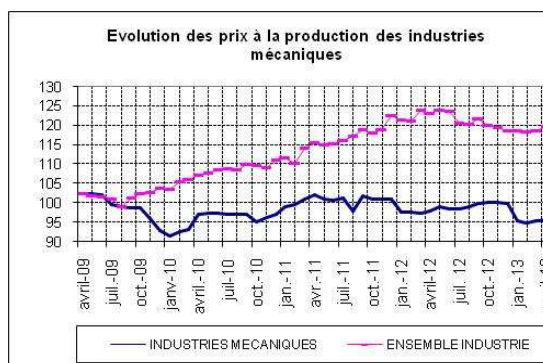
Une hausse des prix à la production d'énergie

Les prix à la production d'énergie se sont accrus de 1,3% par rapport au mois précédent, sous l'effet du renchérissement de l'activité de production d'électricité (+1,9%). Au même moment, les prix à la production d'eau sont restés inchangés. Comparés à avril 2012, les prix à la production d'énergie ont fléchi de 9,5%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2013 se sont réduits de 9,0% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2012.



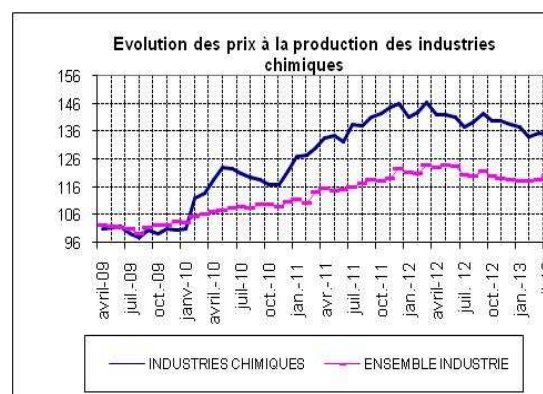
Une consolidation des prix à la production des industries mécaniques

Le relèvement des prix à la production des industries mécaniques noté au mois précédent s'est poursuivi en avril 2013. La hausse des prix des produits sidérurgiques (+0,7%) et des autres ouvrages en métaux (+0,5%) a induit une progression de 0,4% des prix de ladite branche. Par rapport à avril 2012, les prix à la production des industries mécaniques se sont contractés de 2,3%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2013 ont baissé de 2,5% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2012.



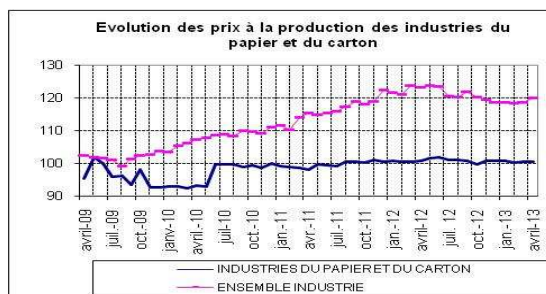
Un recul des prix à la production des industries chimiques

En avril 2013, les prix à la production des industries chimiques ont reculé de 0,3% en rythme mensuel. Cette évolution découle d'un fléchissement de ceux des produits pétroliers raffinés (-1,1%) et des produits chimiques de base (-0,9%) notamment l'acide phosphorique (-1,0%). La baisse des cours mondiaux du pétrole amorcée depuis mars 2013 a favorisé ce recul des prix des produits pétroliers. Comparés à avril 2012, les prix à la production des industries chimiques sont ressortis à -5,0%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2013 se sont réduits de 5,4% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2012.



Une quasi stabilité des prix à la production des industries du papier et du carton

Les prix à la production des industries du papier et du carton (-0,1%) sont demeurés quasi stables en avril 2013. En variation annuelle, ils ont diminué de 0,4%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2013 sont demeurés quasi stables par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2012.



Une quasi stabilité des prix à la production des industries extractives

En avril 2013, les prix à la production des industries extractives sont demeurés inchangés. Comparés à ceux d'avril 2012, ils ont augmenté de 0,5%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2013 sont ressortis à +2,0% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2012.



Une stagnation des prix à la production des industries textiles et du cuir

Les prix à la production des industries textiles et du cuir sont demeurés stables en avril 2013. En variation annuelle, ils ont baissé de 7,0%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2013 ont chuté de 14,8% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2012.



Un niveau inchangé des prix à la production des autres industries manufacturières

Les prix à la production des autres industries manufacturières sont demeurés inchangés en avril 2013. Comparés à ceux d'avril 2012, ils ont augmenté de 0,2%. Les prix moyens des quatre premiers mois de 2013 ont crû de 0,2% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2012.



Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	avril-12	mai.12	juin 12	juil. 12	août.12	sept.-12	oct.-12	nov.-12	dec.-12	jan.-13	févr.-13	mars.-13	avril-13 [©]	avril 13/ mars-13	4 mois 2013/ 4 mois 2012	avril-13/ avril-12
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	119,4	120,6	120,5	120,2	120,5	119,7	119,7	119,8	119,8	120,1	120,1	120,1	120,0	-0,1	2,0	0,5
Extraction de phosphate	16	108,0	108,0	108,0	107,4	108,0	108,0	108,0	108,0	108,0	108,0	108,0	108,0	108,0	0,0	0,0	0,0
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	149,3	153,9	153,3	153,3	153,3	150,5	150,5	151,0	151,0	152,0	152,0	152,0	151,6	-0,2	6,0	1,6
Extraction ou production de sel et de natron	15	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	107,5	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	107,9	107,6	108,3	108,5	107,7	108,0	108,2	107,4	107,7	108,0	107,8	108,1	109,2	1,1	0,9	1,2
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	115,6	112,7	120,0	122,8	113,9	117,7	117,9	109,9	110,3	109,5	108,9	109,3	120,2	10,0	-2,9	4,0
Fabrication de corps gras alimentaires	48	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	115,1	0,0	4,5	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	114,8	114,8	114,9	114,9	114,7	114,9	115,9	115,9	117,7	115,4	115,1	115,1	115,1	0,0	-0,1	0,2
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	124,6	124,6	124,6	120,4	120,4	119,9	119,9	120,4	116,3	120,2	115,1	115,1	116,3	1,0	-6,3	-6,6
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	118,0	117,1	117,5	117,4	116,8	115,8	115,8	115,2	114,8	114,7	115,1	119,8	122,6	2,3	0,1	3,9
Fabrication de boissons	36	113,8	113,8	113,8	113,8	113,8	113,8	113,8	113,8	113,8	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,9	0,6
Fabrication de produits à base de tabac	18	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	14,1	14,1
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	112,4	112,4	112,4	112,4	112,4	112,4	112,4	112,4	112,4	104,5	104,5	104,5	104,5	0,0	-14,8	-7,0
Egrenage de coton	13	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	105,1	105,1	105,1	105,1	0,0	-16,3	-7,9
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	100,9	101,6	101,8	101,0	101,2	100,8	99,6	100,8	100,8	100,8	100,3	100,6	100,5	-0,1	0,0	-0,4
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	142,1	142,2	141,1	137,7	139,6	142,4	139,8	139,7	138,4	137,5	134,0	135,3	135,0	-0,3	-5,4	-5,0
Raffinage pétrolier	47	208,9	204,4	193,9	180,9	189,5	203,5	200,0	196,7	194,2	191,6	193,4	195,5	193,3	-1,1	-3,7	-7,5
Fabrication de produits chimiques de base		140,4	145,5	151,4	155,3	153,6	149,8	143,0	144,9	140,8	140,8	126,3	130,9	129,7	-0,9	-13,1	-7,6
Fabrication de produits chimiques de base	49	140,4	145,5	151,4	155,3	153,6	149,8	143,0	144,9	140,8	140,8	126,3	130,9	129,7	-0,9	-13,1	-7,6
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	95,5	95,5	95,5	95,5	95,5	95,5	95,5	95,5	95,5	97,3	97,2	94,2	94,2	0,0	1,1	-1,4
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	107,5	107,5	107,5	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	0,0	-8,5	-8,5
Fabrication de peinture et vernis	10	99,6	100,3	100,3	107,9	107,9	107,9	107,9	109,1	120,0	120,0	120,0	120,0	122,5	2,1	21,1	22,9
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	80,0	79,4	79,4	76,8	79,5	82,0	89,7	93,6	87,4	84,5	83,3	83,7	87,5	4,5	4,4	9,4
Fabrication de produits en matières plastiques	13	95,6	92,6	94,3	94,3	93,7	92,9	96,7	98,0	98,0	93,4	96,1	93,4	98,4	5,4	-0,5	2,9
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	97,3	94,1	94,6	94,5	94,9	93,8	96,4	93,4	93,9	94,8	94,9	94,3	95,9	1,7	-2,0	-1,5
INDUSTRIES MECANIQUES	28	97,9	99,1	98,4	98,4	98,9	99,8	100,0	100,0	100,0	95,3	94,8	95,3	95,6	0,4	-2,5	-2,3
Produits de la sidérurgie	9	103,8	107,4	107,4	107,4	105,9	110,2	110,2	110,2	110,2	99,5	98,1	100,2	100,9	0,7	-3,8	-2,8
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	97,3	97,4	94,9	94,9	98,3	96,5	97,3	97,3	97,1	99,2	99,1	98,6	99,1	0,5	2,5	1,9
Fabrication de machines et matériels électriques	8	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	-38,0	-38,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	0,0	0,2	0,2
ENERGIE	141	185,6	194,2	191,4	173,5	170,5	179,3	166,9	166,9	162,3	162,3	165,5	165,8	168,0	1,3	-9,0	-9,5
Production et distribution d'électricité	82	233,1	248,0	243,2	212,2	207,1	222,2	200,9	200,9	193,0	193,0	198,6	199,0	202,9	1,9	-12,5	-13,0
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	123,1	123,8	123,5	120,5	120,2	121,8	120,1	119,3	118,6	118,4	118,2	118,5	119,5	0,8	-3,0	-2,9

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef de Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Moussa THIAM**

Equipe de rédaction : **Moussa THIAM, Mamadou WONE, Babacar DIOP et Birama MBAYE**

Distribution : **El hadji Malick GUEYE**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15